

***Affaire du « Zheng He » (Luxembourg c. Mexique),  
mesures conservatoires***

**Question aux Parties**

Les Parties pourraient-elles fournir des précisions sur les raisons pour lesquelles le « Zheng He » est entré dans le port de Tampico ? Elles sont aussi priées de fournir des informations, si elles sont disponibles, sur l'emplacement et le moment où les prochains travaux de dragage du « Zheng He » devaient avoir lieu, y compris tout arrangement contractuel ou autre relatif à ces travaux.